

## PRÉVENIR ET SIGNALER DES ACTES DE VIOLENCE, DISCRIMINATION, HARCÈLEMENT, SÉXISME

### Des contacts

1. À l'IRHiS, l'**équipe de direction ainsi que vos représentant.e.s doctorant.e.s** se tiennent à votre disposition.

N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes victime ou témoin d'un conflit, harcèlement, discrimination, fait de violence ou de sexisme.

- Directeur du laboratoire : [charles.meriaux@univlillefr](mailto:charles.meriaux@univlillefr)
- Directrice-adjointe en charge de la formation et du suivi des doctorant.es, référente *Égalité* : [marie.derrien@univlillefr](mailto:marie.derrien@univlillefr)
- Représentant.es : [camille.paccou@univ-lille.fr](mailto:camille.paccou@univ-lille.fr) ; [thomas.ruckebush@univlillefr](mailto:thomas.ruckebush@univlillefr) ; [hugo.dehonger@univlillefr](mailto:hugo.dehonger@univlillefr) ; [eloi.vincendet@univlillefr](mailto:eloi.vincendet@univlillefr)

2. À l'Université, la **Maison de la médiation** informe, conseille et accompagne les étudiant.e.s et personnels de l'université, victime ou témoin.

Pour un renseignement général, une question, un avis sur un conflit, un harcèlement, une discrimination, etc., écrivez à [maison-mediation@univlillefr](mailto:maison-mediation@univlillefr)

3. Au sein de l'Université de Lille, le **référént discriminations** peut aider les étudiant.e.s et les personnels à connaître ou à faire reconnaître leurs droits.

- Contact : [amadou.bal@univlillefr](mailto:amadou.bal@univlillefr)

Si vous êtes victime ou témoin de **harcèlement moral**, écrivez à [contact-harcelement-moral@univlillefr](mailto:contact-harcelement-moral@univlillefr)

Si vous êtes victime de **harcèlement ou de violences sexuelles**, contactez la CEVIHS (Cellule de Veille et d'Information sur le Harcèlement Sexuel) : [contact-harcelement-sexuel@univlillefr](mailto:contact-harcelement-sexuel@univlillefr)

### Et des outils

Pour **connaître les spécificités des discriminations dans l'enseignement supérieur** et les moyens de les corriger, [consultez le kit de prévention](#)

Un guide est disponible pour informer et accompagner les victimes et témoins de violences : [consultez le guide](#)

Pour reconnaître les violences psychologiques ou sexuelles, vous pouvez consulter :

- le site du [collectif Clasches, collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur](#)
- [Le violentomètre du Centre Hubertine Auclert](#)
- [Un guide de prévention contre les violences intrafamiliales](#) établi par la Métropole européenne de Lille.